

LE SALARSIPONTAIN

**Bulletin d'Information Communale - Pont de Salars
Février 2019 - Numéro 5**



Mairie de Pont de Salars

Place de la mairie
12290 PONT DE SALARS
Tél : 05 65 46 84 27
mairie@pontdesalars.fr

Horaires d'accueil

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30



Sommaire



Pont de Salars construit et poursuit sa politique d'attractivité, tout en se conformant aux besoins et aux demandes de ses administrés. Contrairement à l'application de la politique nationale, nos choix, sont faits en concertation, notre objectif étant de répondre et de mettre en place les moyens qui seront les plus efficaces pour faire face aux défis futurs. L'échange, et l'écoute sont deux qualités essentielles pour mener à bien les projets. Dans une période où des changements se dessinent, nos territoires ruraux ont une qualité intrinsèque qu'il est essentiel et primordial de conserver, afin d'y puiser et de s'y référer : la considération de l'humain (qui fait notre solidarité), cette considération de l'Homme qui trouve racine sans doute dans nos origines paysannes. Depuis trop longtemps on a oublié les hommes, l'humain au profit d'autres considérations, il faut remettre cette notion au centre des préoccupations. A l'image de nos petites communes il faut se soucier des gens, les connaître, les écouter, échanger avec eux afin de répondre au mieux à leurs attentes. Offrir un peu de son temps n'est-il pas un des plus beaux cadeaux que l'on puisse faire à autrui ? Mais nos territoires s'enrichissent aussi avec les contacts, les échanges, et l'accueil des autres; notre réussite s'agrègera à celle de nos territoires voisins, localement, régionalement et internationalement. Nous devons réussir tous ensemble cette délicate alchimie, en n'oubliant pas nos fondements, ce qui fait de nous des habitants de ce territoire. Soyez, soyons ambitieux pour notre territoire, pour notre département, pour notre pays.

Daniel JULIEN

Maire de Pont de Salars

	Budget Communal	3
	Animation	4-8
	Projets communaux	9-10
	Construction/Acquisition	11
	Environnement	12
	Aménagements/ urbanisme	13-16
	Scolarité	16-22
	Partenaires communes	23-24
	Parole aux associations	25-41
	Démographie	42-43
	Tarifs communaux	44
	Infos mairie / Infos pratique	45-47
	Agenda local	48

Directeur de publication : Daniel Julien

Comité de rédaction : Conseil municipal, Associations, Services municipaux, SIEDA, Syndicat mixte du Lévézou, Communauté de communes du Pays de Salars

Impression : Groupe Burlat

Crédits photos : Conseil municipal, Associations, Services municipaux, Syndicat mixte du Lévézou, Communauté de communes du Pays de Salars

Tirage : 700 exemplaires



Le Budget est formé de deux sections :

- **Fonctionnement** : Section des dépenses courantes de la commune.
- **Investissement** : Section des achats, travaux, etc....

Chaque section est votée en équilibre .

La Commune de Pont-de-Salars dispose de 5 budgets dont les deux principaux sont le budget communal et le budget de l'assainissement.

Rappel du vote du budget principal pour l'année 2018 :

Le **budget Communal** s'équilibre à la somme de :

- 2 245 253.56 € en section de fonctionnement avec un excédent reporté de 2017 de 465 951,12 €
- 2 084 294.21 € en section d'investissement.

Fonctionnement

Principales dépenses

- ◆ *Charges à caractère général* : assurances, eau et énergie, fournitures diverses, transports scolaires, entretien matériels, voirie et bâtiments.
- ◆ *Charges du personnel et indemnités aux élus*
- ◆ *Autres charges de gestion courante* : subventions aux associations et contribution à divers organismes, dépenses imprévues, virement à la section investissement...
- ◆ *Charges financières* : intérêts des emprunts

Principales recettes

- ◆ *Produits des services* : cantine, garderie, utilisation du gymnase par le collège, régies (camping-car, pont-bascule..)
- ◆ *Dotations et participations* : Etat (DGF, DSR)..
- ◆ *Impôts et taxes* : habitation, foncier, droit de place, IFER, TASCOM, CVAE, FNGIR...
- ◆ *Autres produits de gestion courante* : loyers

Investissement

Principales dépenses

Déconstruction de la maison Julié, aménagement du cimetière de Salars, accessibilité des bâtiments communaux, réfection des terrains des quilles et de pétanque suite aux inondations , construction de l'abri à sel, aménagement du parcours pêche à Méjanès, achat de matériel pour les services techniques (débrousailluse, motoculteur, broyeur à végétaux...), toiture du garage du Lac.

Principales recettes

- Subventions de l'État, de la Région ,du Département, Agence de l'eau Adour Garonne (pour l'opération Zéro Phyto.)
- Fonds de compensation de la TVA



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS :



Le samedi 08 septembre 2018 , la première journée des associations Salarsipontines s'est déroulée à Salle des Fêtes.

Pas moins de 25 associations de la commune s'étaient réunies afin de faire découvrir ou mieux connaître leurs activités .

Bilan de cette première journée des associations :

- Le bilan a été très positif pour toutes les personnes présentes.
- Les visiteurs ont pu se renseigner , connaître de nouvelles associations et y adhérer.
- Les associations quant à elles, ont pu se faire connaître et attirer de nouveaux adhérents.
- Cette journée a également permis de fédérer les différentes associations de la commune.



La journée des associations sera donc renouvelée en septembre 2019.



LES FESTIVITÉS DE NOËL

Malgré un temps pluvieux, les festivités de Noël qui ont eu lieu, le samedi 15 et le dimanche 16 décembre, à la salle des fêtes ont attiré un public nombreux.

Le samedi 15 décembre, Le spectacle "Le Clown Pascali et Lola" a rassemblé de nombreux enfants venus s'émerveiller devant les tours de magie et les nombreux gags présentés par la compagnie Rêves magiques.

Ils ont également pu réaliser une photo avec le Père Noël, avant de recevoir des chocolats, des ballons sculptés, et un bonnet de Noël. Cette magnifique après-midi organisée par le CAPS et la Maire s'est terminée par le célèbre goûter de Noël offert à toutes les personnes présentes (près de 200 personnes).



Spectacle le clown Pascali et Lola



Les enfants très attentif au spectacle..

Le dimanche 16 décembre : à l'occasion de ce 11^{ème} marché de Noël, près de 25 exposants locaux ont proposé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, des produits nombreux et variés : artisanat d'art, alimentaire, mode et accessoires, produits du terroir ...

Cette année, l'habituel concours de sapins a laissé place à un concours de photos sur le thème : " Dis, il fait quoi le reste de l'année le Père Noël ? " Les associations et les établissements collectifs participants ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour le plus grand plaisir du public. Les visiteurs étaient invités à voter pour la photo qu'ils jugeaient la plus réussie dans les trois catégories suivantes : la photo la plus comique, la photo la plus originale et la photo coup de cœur.

Le Père Noël a fait son entrée vers 16h00 pour réaliser une photo avec les enfants et leur distribuer des chocolats .

L'APPEL Sainte-Marie a obtenu le prix de la photo coup de cœur. La photo la plus comique a été réalisée par **l'EHPAD La Résidence du lac.** **" Le Réveil "** s'est vue attribuer le prix de la photo la plus originale. Quant à la tombola, cette année encore, elle a eu un franc succès; des visiteurs de régions voisines ont même été tirés au sort parmi les gagnants, ce qui traduit l'attractivité du Marché de Noël.

Au final, une trentaine de lots offerts par la Mairie, les restaurants "Les Voyageurs" et "l'Agapanthe" à Pont de Salars, ainsi que par de nombreux exposants ont été gagnés.

Toute la journée, l'association l'APPEL Ste Marie a assuré l'animation du « Carré gourmand » en proposant une restauration sur place, et bien sûr du vin chaud.



Ste Marie



Le Réveil



EHPAD La résidence du Lac

NETTOYAGE DU VIAUR

La mairie de Pont de Salars, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique) et les Randoléjaïres en partenariat avec le Syndicat mixte Bassin Versant du Viaur, la communauté de Communes du Pays de Salars et l'ADAPEI ont organisé une journée de nettoyage des berges du lac et du Viaur le samedi 21 avril 2018. Des ateliers ont été constitués : *ateliers paysagers, ramassage des déchets..*

Le personnel du Bassin Versant du Viaur ainsi que les bénévoles de la société de pêche et du club de randonnées étaient présents pour conseiller et accompagner les participants dans les différentes tâches. Cette journée de sensibilisation au respect de l'environnement a permis de faire une collecte de déchets très importante.

Cette belle après-midi s'est terminée avec le pot de l'amitié offert par la Municipalité.



Nettoyage les Berges du Viaur



Pot de l'amitié de la fin de journée

MARCHÉ D'ÉTÉ 2018



La Carriole de Matthieu

Pour la 8ème édition des marchés d'été, plus d'une vingtaine d'exposants se sont retrouvés les mercredis soirs du mois de Juillet et Aout de 18h00 à 21h30 sur la place du 29 Juin 1944.

Les visiteurs on pu déguster de nombreuses spécialités locales : *aligot-saucisse, farçons, crêpes, fruits et légumes, volailles, fromages, gâteaux, etc.*

Les marchés d'été se sont déroulés dans une ambiance conviviale, accompagnés par de nombreuses animations (caricaturiste, jeux en bois, la Carriole de Matthieu, l'orgue de barbarie de Léonie Lenoir..).



Portrait caricaturiste



Dégustation repas + déambulation touristique

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2018 a été célébré centenaire de l'armistice de 1918. la population Salarsipontine a répondu massivement pour contribuer au devoir de mémoire et pour rendre hommage aux poilus mort pour la France. Le Réveil a accompagné cette cérémonie en présence des Élus, des Sapeurs Pompiers et des Gendarmes.

La liste des poilus de Pont-de-Salars tués pendant la guerre de 14-18 **pour la France a été lue par le Conseiller Départemental junior Raphaël JULIEN représentant le collège Jean Amans** . Les écoles primaires ont interprété la Marseillaise, avant d'expliquer la présence du coquelicot sur la boutonnière des britanniques.

Vœux 2019 DE LA MUNICIPALITÉ

Le traditionnelle cérémonie des Vœux de la Municipalité s'est déroulée le vendredi 19 janvier 2019 à la Salle des Fêtes. Durant cette cérémonie, les élus ont présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets à venir. La soirée s'est poursuivie par le partage de la galette dans une ambiance très conviviale.



Cérémonie des Vœux du vendredi 19 janvier 2019

ÇA DÉBORDE SUR LE LÉVÉZOU

C'est sur la plage Salarsipontaine que le Festival Ça déborde sur le Lézérou a fait son retour le dimanche 23 septembre. Après avoir vogué sur les flots des lacs de Pareloup et de Villefranche de Panat, ce festival itinérant porté par l'Office de Tourisme de Pareloup-Lézérou et par le Syndicat Mixte du Lézérou est revenu s'installer sur la plage des Rousselleries. Tout comme en 2015, le beau temps et le public étaient au rendez-vous.

Les activités nautiques ont été prises d'assaut : canoës, dragon boat, voiles, plongeurs, standup paddle... apportant des touches colorées au lac en cette belle journée de septembre. Les activités créatives telles que la construction de moulins à eau ou d'OFNI (Objet Flottants Non identifiés) ne désemplissaient pas. Fidèle à sa volonté de valoriser la ressource en eau du Lézérou et son utilisation, le festival proposait également une visite du Moulin du Bouyssou à Agen d'Aveyron et de l'usine de traitement des eaux de Galat. Toujours dans cette optique, Jean-Pierre Henri Azéma, auteur spécialisé dans l'étude des moulins, animait une causerie sur le thème des meuniers et des meunières, il y a 100 ans. Un espace était dédié à la diffusion de films et à des expositions photos consacrés à l'histoire des lacs du Lézérou. Les enfants en bas âge quant à eux, ont pu laisser voguer leur imagination en écoutant des histoires choisies spécialement pour eux.

Pour clôturer le festival, après la traditionnelle parade des OFNI, les musiciens de la compagnie Agua Sonora ont glissé sur l'eau tels des nénuphars colorés, en proposant un concert aux sonorités cubaines. Ce sont plus de 1500 personnes qui ont fréquenté la plage ce jour-là.



Parade des OFNIS



Exposition photos



Musiciens de la Compagnie Agua Sonora

Le Gymnase

La Commune de Pont-de-Salars dispose d'un gymnase qui accueille de nombreuses manifestations sportives (Football , Handball, Tennis, Ping-pong, Badminton..) ou exceptionnellement (Quines, kermesse, Festival Folklorique..). Les demandes d'utilisation du Gymnase ne cessent d'augmenter, il devient donc de plus en plus difficile pour les associations de disposer du Gymnase comme elles le souhaiteraient. Face à ce problème et au coût croissant du fonctionnement, la Municipalité a décidé de construire un second gymnase à côté de l'actuel qui sera conservé mais rénové. La Commune a délégué la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la Communauté de Communes du Pays de Salars.

Déroulement du projet

A la suite de l'appel d'offres qui a été lancé, 3 cabinets d'architectures ont été retenus et c'est un jury constitué de 6 élus de la Communauté de Communes et de 3 architectes qui choisira le projet définitif.

Planning prévisionnel du projet

- ◆ **Février 2019** : Réunion du jury pour avis et classement des projets
- ◆ **Mars 2019** Engagement des études
- ◆ **Janvier 2020** Lancement de l'appel d'offre pour les travaux
- ◆ **Printemps 2020** Début des travaux
- ◆ **Second semestre 2021** Livraison du bâtiment

Aménagement et rénovation de l'ancien collège Ste Marie

Une réflexion sur l'utilisation des bâtiments de l'ancien collège Sainte Marie a été menée, un maître d'œuvre a été nommé par la Communauté de Communes du Pays de Salars pour prendre en charge ce projet. Mais après le diagnostic du maître d'œuvre et du bureau de contrôle, il est apparu que la structure du bâtiment ne permettait pas, s'il restait en l'état, de supporter les aménagements prévus pour le centre de loisir et les associations .

Étant donné l'augmentation importante du coût, le projet a été reporté.

La Maison de Santé

La maison de Santé de Pont-de-Salars a été inauguré le 18 décembre 2014.

Elle compte aujourd'hui de nombreux professionnels médicaux et paramédicaux (*médecins généralistes, infirmières et aides-soignantes, nutritionniste, diététicienne, dentiste, audioprothésiste, kinésithérapeutes, orthophoniste, pédicure...*).



Maison de santé de Pont de Salars

Pour répondre à la demande des professionnels, un projet d'extension de la Maison de Santé est à l'étude dans le but d'étoffer l'offre de soins proposé à la population.

Destruction de la maison Julié

La destruction de la maison Julié situé avenue de Millau a été réalisée par l'Entreprise Pueschoultres à la fin du mois d'octobre 2018. La démolition est maintenant terminée. Le projet initial a été modifié pour consolider la route; de ce fait, le coût des places de parking devenait prohibitif; ce volet de travaux a été supprimé.

Coût Total : 190 533,29 € (TTC)

Subvention : DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), Conseil Départemental, Conseil Régional, FPTP (Fond de Péréquation de la Taxe Professionnelle), Réserve parlementaire ; les aides représentent 79,68 % du montant HT des travaux.



Maison Julié –Photo prise en septembre 2018



Maison Julié –Photo prise en octobre 2018 lors de la déconstruction

Création de la Zone d'activités et de la Zone Commerciale

Le projet d'aménagement des zones d'activités porté par la Communauté de Commune du Pays de Salars, d'une part dans la continuité de la maison de santé et d'autre part, entre les routes départementales **N°911 et N°12** suit son cours. Les permis d'aménager ont été déposés et sont actuellement en phase d'instruction.

• Abri à sel

Depuis la fin de l'année 2018, la Commune dispose, à proximité du garage communal, d'un Hangar de stockage pour protéger le sel de déneigement ainsi que le matériel des services techniques.

Coût Total : 46 182,70 € (TTC)

Subvention: DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), Conseil Départemental soit 51,37 % du coût HT des travaux



• Acquisition d'un nouveau tracteur

La commune a procédé à l'acquisition d'un nouveau tracteur pour remplacer l'ancien qui ne répondait plus aux normes actuelles de sécurité.



Notre collectivité s'attache à protéger et à mettre en valeur son patrimoine sans détériorer l'environnement.

Voici quelques exemples de réalisations en matière de préservation de l'environnement.



• Fin des produits phytosanitaires

La loi « Labbé » oblige les Collectivités Territoriales à proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment les désherbants chimiques. Cette interdiction est également applicable à tous les particuliers depuis le 1er janvier 2019. La Commune a dû s'équiper de matériel supplémentaire (débroussailleuse, motoculteur de désherbage, broyeur de végétaux..) afin de permettre un meilleur accomplissement des tâches liées à l'entretien des espaces verts de la Commune. Pour ces acquisitions, la Commune a bénéficié d'un subventionnement de 70 % de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Coût Total : 31 029,60 € (TTC) **Subvention** : Agence de l'eau Adour Garonne : 70 % du coût total (HT)

• Utilisation de Produits ecolabel

Les produits ménagers peuvent avoir de gros impacts sur l'environnement, la plupart étant constitué de produits chimiques et toxiques. Les agents chargés du nettoyage des bâtiments communaux utilisent maintenant de nombreux produits "écolabel et non toxiques" afin de protéger l'environnement et réduire les risques d'utilisation de composants irritants, sensibilisants et potentiellement cancérigènes.

• Nichoirs et abris à chauves-souris

La Commune de Pont-de-Salars a signé un contrat de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aveyron qui lui a fourni gratuitement 2 nichoirs à Mésanges bleues, 2 nichoirs à mésanges charbonnières et 3 abris à chauves-souris.



La mise en place sera réalisée en février 2019, elle aura pour but de contribuer à la reproduction des mésanges et des chauves-souris pour réduire la prolifération des insectes ravageurs (la Pyrale du Buis, la chenille Processionnaire du Pin...).

• Remplacement des lampadaires

La Municipalité a procédé au remplacement des luminaires du village afin de réduire la consommation d'énergie et pouvoir par conséquent réaliser des économies. Ce changement de luminaires permettra de programmer les heures d'éclairage et de gérer l'intensité des points lumineux par le biais d'une interface internet.

• Le Cimetière de Salars



Cimetière de Salars

Durant l'année 2018, la rénovation du cimetière de Salars a continué, les bordures tout le long de l'allée de la partie basse ont été refaites et les petits espaces à l'extrémité des allées ont été réaménagés et mis en valeur. Les travaux vont se poursuivre avec la construction d'un ossuaire.

Une procédure de récupération des concessions abandonnées a été mise en place en 2017 afin d'assurer la sécurité des usagers du cimetière et par respect pour les concessions voisines.

Cette procédure s'achèvera en 2020; si vous constatez qu'une erreur a été commise et qu'une des concessions ne vous semble pas abandonnée, nous vous remercions de vous rapprocher des services de la mairie au 05.65.46.84.27

Le Conseil Municipal a voté l'approbation d'un nouveau règlement des cimetières communaux (Salars, le Poujol, Saint Georges) afin de prendre en compte les nouveautés réglementaires ainsi que les aménagements récents. Ce nouveau règlement est consultable en Mairie.

• Aménagement d'un parcours pêche à Méjanès

Dans le cadre du Pôle Pleine Nature initié sur le territoire Grand Causses Lévézou pour la valorisation d'activités de pleine nature, il a été créé un parcours pêche avec l'aménagement de postes de pêche sur le site de Méjanès. Cet aménagement a été réalisé grâce à des financements de l'Europe, de la Région et du Département avec le partenariat d'EDF et de la société de pêche de Pont-de-Salars (AAPMA).

Grace à ces différents aménagements, le lac de Pont-de-Salars va être **labellisé « parcours pêche passion. »**

Nous tenons à remercier L'AAPPMA pour le travail réalisé en particulier pour la valorisation de ce patrimoine mais aussi pour toutes les actions menées durant le reste de l'année : Nettoyage des berges, réempoissonnement (black bass..).

Coût Total : 34 602 € (TTC)

Subvention : Conseil Départemental, Conseil Régional, FEDER (Fond Européen de Développement Régional); soit 70 % du coût HT

• LOGEMENT



Résidence Senior :

La construction des 10 logements (T2, T3) a débuté en janvier 2019 dans le terrain communal situé au dessus du garage du Lac.

Lotissement Senga :

Le lotissement SENGA, situé entre le lotissement Les Landes et la cité Beausoleil est composé de 35 lots d'une surface comprise entre 500 à 700 m². Les travaux de viabilisation de la première tranche de 15 lots sont terminés; plusieurs constructions ont vu le jour en 2018.

Renseignements : Pierre GÉRAUD : 06 07 09 24 83

URBANISME



▫ L'instruction des dossiers d'urbanisme n'est plus assurée par les services de l'État; elle est payante depuis le 1er septembre 2018; suite à la signature d'une convention avec Aveyron Ingénierie (structure émanant du Département).

▫ Statistiques d'urbanisme pour la commune de Pont de Salars en 2017 et 2018 :

Permis de construire :	2017 : 21	2018 : 17
Déclaration préalable :	2017 : 15	2018 : 23
Certificat d'urbanisme :	2017 : 32	2018 : 27

<u>Types de documents d'urbanisme</u>	<u>TARIFS 2019</u>
Permis de construire	250 €
Permis de démolir	110 €
Déclaration préalable	130 €
Permis d'aménager	300 €
Permis modificatif	100 €
Certificat d'urbanisme B	100 €
Transfert de permis	Gratuit

• Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Assumant des missions de plus en plus nombreuses, ayant besoin d'organiser les projets dans l'espace de son territoire et de se doter d'une vision prospective à 15 ans, la Communauté de communes du Pays de Salars en étroite collaboration avec les 9 communes-membres qui la compose, a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lors du Conseil communautaire du 17 janvier 2019.

Ce PLUi est un document d'urbanisme qui traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des communes pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).

Ainsi dès sa mise en application, le PLUi remplacera tous les autres documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Il sera alors le document de référence unique pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).

Structuré par étapes qui se retrouvent dans la composition du document, le PLUi a débuté en ce début d'année 2019 par une phase de diagnostic, sorte de lecture du territoire au travers d'un travail documentaire et de repérages de terrain, qui permettra de repérer les grands enjeux et croisera différents angles de vue. Découleront de ce diagnostic le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixera les objectifs de développement et les actions à mettre en œuvre puis les Plans de secteur et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le Règlement qui seront les outils et les moyens pour classer les différentes zones et parvenir à atteindre les objectifs d'aménagement fixés.

Pilotée par la Communauté de communes, cette démarche longue et complexe en raison des modalités réglementaires devrait trouver son achèvement en 2021 par l'approbation du document.

Tout au long de ce processus, des modalités de concertation ont été prévues afin de permettre aux habitants et aux usagers d'accéder aux informations relatives au projet de PLUi et de formuler des observations et des propositions. Cet enjeu démocratique de construction collective du projet de territoire doit permettre une mobilisation et une appropriation de la démarche par chacun.

Ainsi, des réunions publiques et des ateliers thématiques seront programmées, des articles seront diffusés dans la presse locale, des informations seront affichées et tenues disponibles au siège de la Communauté de communes et dans les mairies des communes-membres.

En plus de ces dispositions, et ce dès maintenant et jusqu'à l'arrêt du projet, le public peut faire connaître ses observations au fur et à mesure de l'élaboration du PLUi en les consignants dans un registre ouvert à cet effet au siège de la Communauté de communes à Pont de Salars et dans chacune des mairies, aux heures et jours habituels d'ouverture des lieux.

Enfin, pour celles et ceux ne pouvant se déplacer, il est également possible de les adresser par courrier postal ou bien par courrier électronique à l'adresse spécifique plui.paysdesalars@laposte.net

Schémas de Cohérence Territoriale

PETR Syndicat Mixte du Lévézou

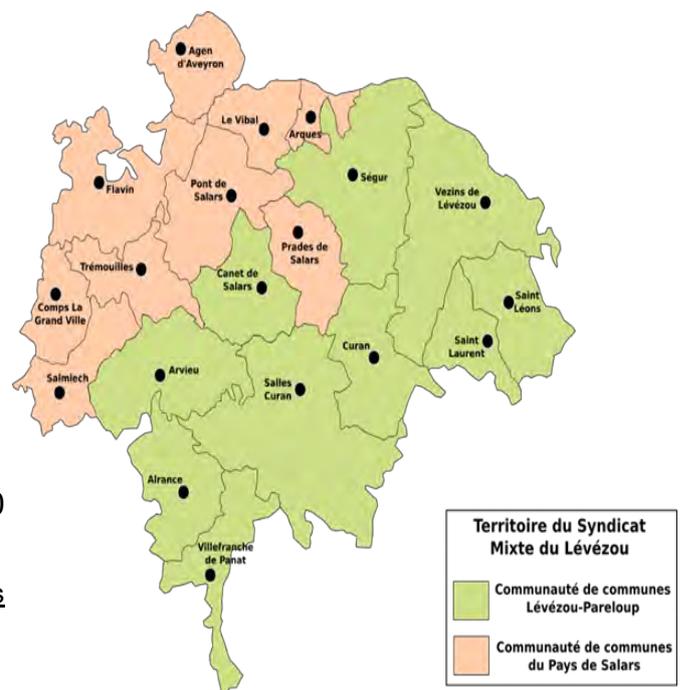
Place de la Rivière 12 290 PONT de SALARS

Présidente : Christel SIGAUD-LAURY

Directrice : Séverine PEYSSI-BOUTET

Composition : 20 membres titulaires et 10 suppléants

Nombre d'habitants : 13 672 (population légale des communes au 1^{er} janvier 2018 source INSEE)



Créé le 21 janvier 2015, le PETR Syndicat Mixte du Lévézou constitue un outil au service du territoire pour appréhender les nouveaux enjeux et mettre en cohérence les différentes politiques publiques. Constitué des deux communautés de communes du Lévézou : Lévézou-Pareloup et Pays de Salars il a pour mission essentielle la mise en œuvre du projet de territoire du Lévézou. Outre cette compétence, il exerce les missions suivantes pour le compte des deux communautés de communes :

- Elaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale SCOT (document d'urbanisme et de prospective à long terme qui va définir la stratégie commune de développement à l'échelle du grand Lévézou. Il traitera des politiques publiques d'habitat, du développement économique, de l'agriculture, de l'environnement, des services à la population, des mobilités.)
- Promotion touristique du territoire, avec le concours de l'Office de Tourisme de Pôle dont il est la structure juridique porteuse
- Animation culturelle
- Animation sportive
- Contractualisation avec les niveaux de collectivités supérieurs pour obtenir des subventions

SCOLARITÉ



MICRO-CRÈCHE LA COCCINELLE

La micro-crèche « La Coccinelle » vient de fêter son 1er anniversaire; elle a pu accueillir 22 enfants sur l'année 2018 dans la joie et la bonne humeur. L'équipe a clôturé l'année en proposant une fête de Noël avec les familles, qui sont venues en nombre partager ce moment.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et peut accueillir vos enfants de la fin du congé maternité à leurs 3 ans. L'équipe qui est composée d'Alexia MAJOREL, Adeline REDON, Emilie CAZOTTES, Natacha SEGUIS et Virginie CAMMAS seront ravies de vous recevoir pour toutes informations concernant l'accueil de vos enfants.

Vous pouvez les joindre au 05.65.42.30.46 ou par mail : microcreche.pontdesalars@gmail.com.



Micro crèche « La Coccinelle »

COLLÈGE JEAN-AMANS

Le collège public Jean Amans poursuit cette année encore ses actions pour apporter aux jeunes du Lézou un enseignement d'excellence.

A la rentrée 2018, 321 élèves sont scolarisés au collège. On note un fort afflux en classe de 6^{ème} puisque ce sont 94 élèves qui sont inscrits pour ce niveau.

Le dispositif U.L.I.S., unité localisée pour l'inclusion scolaire, est pour sa deuxième année de fonctionnement, complet, avec 12 jeunes encadrés par leur professeure des écoles spécialisée et l'auxiliaire de vie scolaire.

La section football féminin, unique dans le département de l'Aveyron, compte 30 jeunes filles de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Elles suivent 2 séquences de football de 90 minutes chacune toutes les semaines, séquences incluses dans leur emploi du temps. Au-delà des objectifs sportifs, la section, portée par deux professeurs de l'établissement, développe la prise de responsabilité, l'ambition et la réussite des jeunes filles.

L'ouverture artistique et culturelle des collégiens demeure une priorité pour l'année 2018/2019. Les élèves de 6^{ème} et de 3^{ème} auront le privilège de participer à l'opération « Collège au cinéma » et de visionner quelques chefs-d'œuvre du 7^{ème} art, comme *Les 400 coups*, *La Tortue rouge* ou encore *Le Gamin au vélo*. Les représentations théâtrales sont également à l'ordre du jour pour tous les niveaux, en lien avec la MJC de Rodez et Aveyron Culture. Les élèves de 4^{ème} ont déjà bénéficié de trois ateliers, coordonnés par des médiatrices théâtre, autour de la pièce *Ce qui m'est dû* ; l'occasion d'une prise de conscience écologique. Les élèves de 6^{ème} ont assisté quant à eux à la salle des fêtes du village au spectacle *Ulysse* par la *Compagnie Éphémère*, représentation en prise directe avec le programme de français.

L'ouverture sur l'autre et la différence se concrétisent également par des partenariats avec l'A.D.A.P.E.I. et un projet de percussions, avec le foyer de l'Anse du lac et un atelier « Jeux du monde » et prochainement avec l'E.H.P.A.D. de Pont-de-Salars.

L'ouverture sur l'ailleurs constitue enfin un des axes majeurs du projet d'établissement.

Après le « chocolate con churros », les « tapas » et la « paëlla » dégustés en avril dernier à Madrid et en Andalousie par les élèves de 3^{ème}, la cohorte de cette année franchira la Manche, destination Londres, du 14 au 19 avril 2019. Les visites programmées ont pour objectifs l'étude de l'architecture, de la peinture, du théâtre et de la guerre de 14-18. Les élèves se rendront notamment au *British Museum*, au musée de *Madame Tussaud's*, à la *National Gallery* et ils visiteront Cambridge, la célèbre ville universitaire.

Espagne et Angleterre sont ainsi proposés en alternance aux jeunes et à leur famille pour une meilleure connaissance de la langue et des modes de vie de nos voisins.

Du 7 au 11 janvier, les élèves de 5^{ème} ont découvert les pistes enneigées de La Vignole d'Enveitg, au cœur des Pyrénées Orientales : un séjour sportif avec des séances de ski et une randonnée en raquettes mais aussi culturel avec la visite de la centrale de Thémis et de la cité fortifiée de Mont-Louis.



Séjour ski classe de 5^{ème}

Le collège Jean Amans qui a ouvert ses portes en 1972 se modernise et de nombreux travaux sont programmés par le Conseil départemental : remplacement des fenêtres, peinture murale au restaurant scolaire, changement des dalles du plafond à l'internat occupé cette année par 15 internes, clôture de l'enceinte du collège et un projet d'envergure avec la rénovation du plateau sportif de la cour de récréation à l'horizon de l'été 2019.

Un programme de rénovation des salles de classe est également lancé avec les agents du collège, alors qu'un foyer des élèves a été inauguré à cette rentrée. Désormais, durant la pause méridienne, les élèves se retrouvent autour d'un baby-foot, d'une table de ping-pong, de jeux de société, autant d'équipements financés par le Foyer socio-éducatif du collège : une belle réussite !

Les objectifs pour l'année à venir sont de maintenir les excellents résultats des années précédentes en terme de réussite au brevet, mais surtout de favoriser l'épanouissement et la réussite de chaque jeune. Les petits CM2, futurs usagers, dans le cadre de la liaison écoles/collège, seront accueillis à Jean Amans au cours d'une journée d'immersion dans le courant des mois de mars et avril, selon les écoles. A noter d'ores et déjà dans les agendas la matinée « Portes ouvertes » qui se tiendra le samedi 16 mars 2019, de 9h00 à 12h30 : toute l'équipe du collège vous y attend nombreux



Moment détente pour les collégiens du Collège Jean Amans



Voyage scolaire en Espagne pour les classes de 3ème

ÉCOLE PUBLIQUE DE PONT DE SALARS

Une année chargée en projets !

L'année 2018 est marquée par de nombreux projets pour tous les élèves de l'école publique, des plus jeunes jusqu'aux plus grands.

Projets artistiques :

Dès la rentrée 2018, les élèves de la PS jusqu'au CM1 ont pu bénéficier de l'intervention de Tony Payet, professeur au conservatoire de musique, afin de préparer la venue des Wackids. C'est ainsi, qu'après avoir travaillé sur le rock, ils ont pu présenter un chant (smoke on the water, des Depp Purple) faisant office de première partie au concert que les Wackids ont donné à la salle des fêtes. Pendant ce temps, les élèves de CM2 participaient au projet de « La vie rêvée d'Alice » en lien avec l'Abbaye de Sylvanès. Un travail mené toute l'année qui a abouti à deux représentations (une à Pont de Salars, l'autre à Millau).

Les élèves de Petite et Moyenne Section ont également pu profiter d'un spectacle occitan, bénéficiant de l'interventions d'artistes dans la classe.

Durant l'année, tous les élèves, inscrits à « Ecole et cinéma » ont assisté à 2 projections au cinéma de Baraqueville, pour les plus petits, et 3 séances à la salle des fêtes de Pont de Salars avec le cinéma itinérant « Mondes et multitudes ».

Projets parcours santé et citoyenneté :

Dans ce cadre, les élèves de GS/CP ont travaillé sur l'hygiène bucco-dentaire et ont ainsi profité de l'intervention d'un dentiste en classe, tandis que les élèves de CE1 au CM2 participaient à un travail sur les dangers liés aux abords des barrages.

Les élèves de CP au CE2 ont également participé à une semaine « natation ». Pendant une semaine, ils ont participé à des séances de natation matin et après-midi à Paul Géraldini (Onet le Château) et Aquavallon (Rodez). Ils ont aussi profité du déplacement pour faire des sorties culturelles : visite de Rodez et du Musée Soulages.

Les élémentaires ont rencontré d'autres écoles pour partager des moments sportifs.

Enfin, pour clôturer l'année, les élèves de CE2 au CM2 sont parti en séjour éducatif à Marseille : au programme, visite de la ville, du Mucem, des calanques au départ de Cassis et ont suivi les traces de Marcel Pagnol. Une semaine riche en découvertes !

Les plus petits se sont rendus à Gages à la ferme St Hubert..

le vendredi 22 février 2019, de 9h à 10h30, l'école publique propose une matinée de découverte pour les enfants en âge d'être scolarisés.



voyage scolaire à Marseille des élèves de CE2 au CM2

ÉCOLE PRIVÉE STE MARIE

L'école Sainte Marie est un établissement à taille humaine de trois classes. L'équipe éducative est composée de 3 enseignantes, d'une ATSEM, d'une employée de vie scolaire et de deux associations : l'OGEC (Organisme de Gestion) et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

Les enseignantes ainsi que le personnel forment une équipe soudée, soucieuse de l'éducation mais aussi de l'épanouissement de tous les enfants dans le respect de chacun. (Cf : projet éducatif ci-joint)

L'école est ouverte de 7h30 à 19h00 et les enseignantes assurent une aide aux devoirs de 17h00 à 18h00. L'anglais est enseigné dès la Toute Petite Section à raison de 2 séances de 30 minutes par semaine. Chaque année l'équipe pédagogique choisit un projet d'année qui sert de fil conducteur aux trois classes.

Cette année l'équipe enseignante met en œuvre pour les élèves un nouvel axe dynamisant.

Après avoir proposé aux enfants de découvrir les nouvelles techniques d'information et de communication où le projet s'était conclu par un voyage au Futuroscope l'an dernier, l'équipe pédagogique a choisi de travailler sur le thème : « Sportons-nous bien ! » cette année scolaire 2018-2019. Ce projet permettra aux enfants de prendre conscience de la nécessité de préserver leur corps notamment en faisant du sport.

Les élèves découvriront de nombreux sports grâce à l'intervention régulière de professionnels dans les classes. Ils apprendront également l'existence de nombreux métiers liés au sport avec l'intervention d'un kinésithérapeute, d'une diététicienne, d'un coach, d'un journaliste, et d'un photographe sportif...

Enfin les enfants de la MS au CM2 iront passer une semaine dans les Pyrénées Orientales au mois de mars prochain pour aller skier.



Comme de coutume, plusieurs temps de convivialité sont proposés aux familles. Tout d'abord un petit déjeuner pour accueillir les familles afin de démarrer la nouvelle année scolaire, puis une chorale de Noël à la maison de retraite de Pont de Salars où les enfants se produisent également devant les personnes âgées et enfin un dîner spectacle sur le thème de l'année qui clôturera la fin de cette riche année scolaire.



CENTRE DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs Familles Rurales de Pont de Salars est ouvert tous les mercredis en période scolaire et, depuis Juillet 2017, pendant les vacances scolaires (15 jours de fermeture à Noël et 15 jours au mois d'Aout).

La structure accueille les enfants de 3 à 12 ans résidant sur la commune et sur les communes alentours. L'accueil se fait de 07h30 à 18h30 dans les locaux de l'école publique du village et le repas nous sont fournis par la Résidence du Lac. Une convention lie la municipalité et le Fédération Départementale Familles Rurales de l'Aveyron pour la régulation du fonctionnement de cette structure qui accueille en moyenne une quinzaine d'enfants le mercredi et un peu plus d'une vingtaine d'enfants pendant les vacances scolaires.

Durant les vacances d'été plusieurs séjours ont été organisé avec des accueils de loisirs Familles Rurales du proche territoire (Agen d'Aveyron, Gages et Flavin).

Le séjour pour les plus petits (6-7 ans) a permis à une quinzaine d'enfants de partir 2 jours dans la ferme pédagogique de la Blaquière, près de Verrières. Les enfants ont pu prendre part aux soins des animaux et ont pu découvrir les joies d'une promenade à dos de dromadaire.

Le groupe des 8-12 ans, composé d'une soixantaine d'enfants, a été accueilli pendant 4 jours sur la base de loisirs de Valrance, à St Cernin sur Rance, pour prendre part à une course d'orientation, des activités équestres et à une grande « journée aventure ».

Le groupe des ados, une dizaine de participants entre 12 et 14 ans, est parti 5 jours près de la Fouillade, au centre de Laudinie (géré par l'association Droit au Lac) pour un séjour sportif. Au programme : VTT, tir à l'arc, course d'orientation et canoé.

Ces séjours ont remporté un franc succès et seront surement reconduits pendant l'été 2019.

Pendant ces mêmes vacances d'été les enfants ont participé au festival de théâtre de rue et d'art du cirque « Cap'Mômes » qui se tenait pour la dernière année à Laissac.

Ils ont pu aussi visiter le site médiéval du château de Calmont et assister aux différentes démonstrations et représentations des troupes présentes sur place.

Plusieurs rencontres ont été organisée avec d'autres accueils loisirs pour des activités et sorties communes (sortie au lac, journée à Villefranche de Panat, journée fête foraine à Agen d'Aveyron).

L'accueil de loisirs participe régulièrement aux séances de cinéma proposées dans le cadre du dispositif « Ciné'Lévézou ».

Ainsi, plusieurs fois pendant les petites vacances, le partenariat avec l'association « Mondes et Multitudes » a permis aux enfants de s'initier aux diverses techniques du film d'animation et ainsi de réaliser un court métrage qui fut diffusé en ouverture de la séance du « Ciné'Lévézou » proposée au mois d'Octobre. 21



Tout au long de l'année, pendant les mercredis et les vacances scolaires, les enfants participent à de nombreuses activités manuelles, activités cuisine, activités sportives et des grands jeux.

Nous organisons des rencontres régulières avec d'autres accueils de loisirs du territoire et des sorties pour découvrir les richesses et les ressources du patrimoine local.

Pour l'année 2019 l'accueil de loisirs Familles Rurales de Pont de Salars, en plus de l'accueil des enfants, proposera, conjointement avec les structures petite enfance / RAM du territoire, des soirées d'accompagnement à la parentalité (conférences-débats, ateliers parents-enfants, ...).

Pour tous renseignements, retrait de dossier et inscriptions : famillesrurales.pontdesalars@gmail.com (Fabien Camboulives, 06 71 38 86 08)

Pour les actualités de l'accueil de loisirs et le téléchargement des divers documents : <https://famillesruralespalangesetlevevou.wordpress.com/>

LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE



La Relais Assistantes Maternelles du Lévezou est itinérant et fonctionne selon un planning décliné en semaines paires et impaires.

L'animatrice peut vous accueillir lors des **halte-jeux** mais aussi en **rendez-vous individuels** selon votre besoin (recherche d'un mode de garde pour votre enfant, besoin d'information lié à l'embauche d'une assistante maternelle, etc).

A Pont de Salars les **halte-jeux** ont lieu le **mardi à la salle de réunion de l'EHPAD de 9h15 à 12h**. Ces temps d'accueil collectifs favorisent les rencontres et les échanges en toute convivialité. Ce sont de véritables lieux d'éveil, de jeux et de rencontre pour les jeunes enfants !

Pour les **rendez-vous individuels**, il suffit de contacter l'animatrice et elle vous recevra sur la commune.

5 assistantes maternelles exercent sur la commune de Pont de Salars.

Pour connaître leurs coordonnées, n'hésitez pas à contacter le Relais Assistantes Maternelles au 05 65 62 16 61.



RAM du Lévezou

34, av de Rodez – 12290 PONT DE SALARS

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
SEMAINES PAIRES	Halte-Jeux "itinérante" * (Alternance Salles Curan/Villefranche de Panat)	Halte-jeux PONT DE SALARS 9h15-12h (salle de réunion EHPAD)	Permanence 8h30-12h30 (bureau du RAM)	Halte-Jeux "itinérante" * (Alternance Arviou/Agen d'Aveyron)	Halte-Jeux FLAVIN 9h15-11h45 (salle de réunion, La Faille)
	<i>Accueil possible à Salles Curan / Villefranche de Panat sur RDV dès 13h</i>	Permanence 13h-16h30 (bureau du RAM)	<i>Accueil possible sur RDV dès 13h</i>	<i>Accueil possible à Arviou/ Agen d'Aveyron sur RDV dès 13h</i>	<i>Accueil possible à Flavin sur RDV dès 13h</i>
SEMAINES IMPAIRES	Permanence 8h30-12h30 et 13h-16h30 (bureau du RAM)	Halte-jeux PONT DE SALARS 9h15-12h (salle de réunion EHPAD)	Permanence 8h30-12h30 (bureau du RAM)	Halte-jeux VEZINS 9h30-11h30 (salle des associations, espace Vézinois)	Halte-Jeux FLAVIN 9h15-11h45 (salle de réunion, La Faille)
		Permanence 13h-16h30 (bureau du RAM)	<i>Accueil possible sur RDV dès 13h</i>	<i>Accueil possible à Vezins sur RDV dès 13h</i>	<i>Accueil possible à Flavin sur RDV dès 13h</i>

SYNDICAT MIXTE DU LÉVÉZOU

Le Syndicat Mixte du Lévézou a pour objet l'exercice des compétences suivantes, au service des deux communautés de communes, Pays de Salars et Lévézou-Pareloup :

- élaboration et mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement économique, écologique, culturel et social,
- élaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCoT),
- élaboration et mise en œuvre d'une politique locale de promotion touristique, à travers la création d'un office de tourisme intercommunal,
- animation sportive et culturelle.

↳ L'ACTION CULTURELLE EN 2018...

Le Syndicat Mixte du Lévézou construit une offre culturelle, qui vient en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire.

En 2018, le Syndicat Mixte du Lévézou a de nouveau proposé des rendez-vous artistiques autour de spectacles, d'expositions ou de films.

A Pont de Salars, le SML et la commune ont proposé :

- 4 séances de ciné-Lévézou dont 2 avec les enfants des centres de loisirs du territoire
- Le spectacle « Poma » pour les enfants du RAM et les maternelles avec des ateliers
- Le spectacle « Croquandises » pour débiter le dispositif Culture et lien social mené sur tout le territoire pendant plusieurs mois en direction des personnes âgées isolées
- Le concert des Wackids dans le cadre des Echappées du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau avec des ateliers autour du rock pour les élèves du primaire
- Le spectacle musical « La vie rêvée d'Alice » avec les CM2 et les collégiens
- L'exposition photo de Patrice Thébault autour des Carnets de l'Aveyron et un stage photo encadré par le photographe
- La fête du ciné-Lévézou, avec un concert sur le marché de plein vent, une présentation historique de la chapelle des Salars et une séance de plein air à la chapelle.



The Wackids à l'école primaire de Pont-de-Salars

↳ L'ACTION SPORTIVE EN 2018..

Petite Rétro sur cette année bien remplie :

➤ **Stages Sportifs de Pâques 2018**, Une session de Trottrinettes et Tir à l'Arc a eu lieu au sein du gymnase le lundi 19 février.

Gros succès avec 24 participants dont 7 enfants de Pont de Salars.

➤ Cycle N° 02 des **Animation Sport 60+ (séniors)** , tous les mardis de fin-septembre à mi-décembre 2018 à la salle des fêtes.

Cycles "Tir à l'Arc" comptabilisant un effectif de 10 séniors actifs (dont 7 de la commune) et 74 participations sur les 10 séances proposées.

Esprit très convivial, participation fort active, vivement le prochain cycle de sport adapté !

➤ Cycle N° 47 des **ECOLES MULTISPORTS** , tous les mardis d'avril à début juillet 2018, à la salle des fêtes.

Cycles "Roller et Roller Hockey" comptabilisant 17 inscrits (tous de Pont de Salars) et 119 participations sur les 8 séances proposées.

belle glisse et énormes joutes de hockey endiablées !

➤ Cycle N° 48 des **ECOLES MULTISPORTS** , tous les mardis de mi septembre à mi-décembre 2018 après la classe, à la salle des fêtes.

Cycles "Adresse et Précision" (Arc + sarbacane + Golf Indoor) comptabilisant 21 inscrits (18 de la commune) et 217 participations

sur les 11 séances. Ambiance très sympathique, des enfants assidus et motivés, un régal !

➤ Les jeunes salarsipontins ont activement pris part au **BEACH Lévézou Tour 2018** (20 sessions de sports de plages sur les 5 plages majeures du territoire),

avec une trentaine de participations.

Informations et inscriptions auprès de Fred au 06 30 26 62 64 ou fred.sport.levevou@gmail.com



Beach Lévézou Tour 2018 : Plage des Rousselleries

JEUNESSE SPORTIVE DU LÉVÉZOU

Au lendemain de notre titre de champion du Monde pour notre équipe nationale masculine et à l'aube de la coupe du Monde féminine qui sera organisé en France, et où notre sélection a toutes ces chances, le club de la JS Lévezou occupe désormais une place importante au sein du département. Il compte aujourd'hui pas moins de 350 licenciés, allant des plus jeunes (5 ans) à nos chers vétérans, que ce soit filles ou garçons. Le travail effectué depuis plusieurs années s'est vu récompensé récemment par l'obtention de plusieurs labels : **Ecole Féminine de Football Bronze**

Label Jeunes Excellence

Label Ecole Féminine de Football Argent

Coté terrain, le club est départagé en 3 sous sections :

La section école de foot (Catégories U7 à U11)

La section « jeunes » (Catégories U13 à U17 Filles et Garçons)

La section « seniors » (Catégories U19 et Seniors Filles et Garçons)

La section « école de foot » est la base de notre club. Un grand nombre d'éducateurs par catégorie nous permet de travailler dans les meilleures conditions, et à travers différentes initiatives sportives et éducatives, permet aux jeunes footballeurs de prendre du plaisir sur et en dehors du terrain.

La section « jeunes » accueille les filles ou les garçons de 11 à 17 ans. Elle se compose de 4 équipes à 8 (1 équipe U16 filles, 1 U13 filles et 2 U13 garçons), mais aussi 2 équipes à 11 (U15 et U17 garçons). On les retrouve tous les week-ends sur les différents terrains du département où les résultats sont en nette amélioration depuis quelques années, fruit du travail accompli dès la section « école de foot ».

La section « seniors » est composée de 6 équipes à 11, allant des U19 aux vétérans. Les seniors garçons se sont stabilisés avec 3 équipes plus une de U19, qui petit à petit sont intégrés dans les différentes équipes, cela prouve à quel point, ils sont l'avenir du club. A noter, que le groupe fanion, après une belle saison 2017-2018 se trouve actuellement au plus haut niveau départemental : la D1. Pour finir, l'équipe féminine qui fut récemment créée a quant à elle, déjà connu 2 finales de coupe en 2 ans.

En parallèle du pôle sportif, deux autres pôles (éducatif et associatif) divisés en sept commissions, impliquant de nombreux dirigeants, organisent la vie de l'association. La bonne dynamique au sein de ses commissions contribue grandement à la bonne marche de la JSL depuis plusieurs saisons.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet du club (www.js-levezou.fr), ainsi que les différents réseaux sociaux, ou nous essayons de vous faire vivre la vie du club.



Equipe u7 encadrée par 2 jeunes arbitre de la catégorie u11

LÉVÉZOU SÉGALA HANDBALL

Cette nouvelle saison 2018-2019 a débuté sous le signe de la fusion pour Hand Levezou. C'est avec le club de Baraqueville qu'une nouvelle entité a été créée : le Levezou Ségala Handball. Ces deux clubs ont choisi d'unir leurs forces afin de promouvoir la pratique du handball sur les secteurs du Levezou et du Ségala. Et au vue des résultats à la mi-saison, ce pari est réussi ! Des petits de l'école de hand jusqu'aux séniors, il y a de la réussite pour tous les âges ! Tandis que les petits -9 prennent de plus en plus de plaisir lors des tournois mensuel, les -11 filles et garçons prennent confiance sur les terrains et cet engouement est tel qu'une troisième équipe a vu le jour à la trêve de Noël. Côté -13, pas moins de 4 équipes sont engagées dans les championnats pour cette saison ! Pour les garçons, une équipe a gagné sa place en 2eme division, et l'autre va évoluer en 3eme division. Côté filles, après une première phase disputée, une équipe est engagé en 1ere division et l'autre équipe en 2eme division. Chez les 15F, la seconde phase a déjà commencé, évoluant en 3eme division, ce groupe composé à moitié de débutantes va pouvoir progresser à son rythme tout en prenant plaisir à évoluer sur les terrains. Côté garçons, ils ont été engagé en 5eme division, ce tout nouveau groupe doit apprendre à évoluer ensemble pour prétendre à des résultats plus réguliers. Place à nos équipes -18, les filles après une mise en route difficile sur la première phase vont pouvoir se rattraper sur cette fin de saison et jouer libérées sans pression! Pour nos garçons, côté Ouest, ils terminent invaincus de la première phase, après la trêve ils commenceront la seconde phase qui s'annoncent dure mais très intéressante ! Côté Est, la première phase a été plus compliqué dans une poule de niveau relevée, cependant ce groupe prometteur pourra s'épanouir dans une poule à leur portée lors de la seconde phase. La part belle revient à nos deux groupes seniors ! Les garçons en terminant 2nd lors de la première phase départementale se qualifient en poule haute! Il en est de même pour les filles qui, après leur accession en pré national la saison dernière, terminent 2nde de la première phase et se qualifient pour les plays off. Elles sont donc assurées de jouer la saison 2019-2020 à ce niveau ! Bonne fin de saison à tous les licenciés et à bientôt au bord des terrains

BADMINTON CLUB PONT DE SALARS

Le Badminton Club de Pont de Salars est un club loisir ouvert aux adultes les lundis et mercredis de 20h30 à 22h30. Le club est affilié aux Foyers Ruraux de l'Aveyron et compte cette année 24 licenciés. Nous organisons tout au long de l'année des tournois amicaux avec des clubs voisins. Nous nous déplaçons aussi chez eux. En fin de saison, nous accueillons les deux clubs pour un grand tournoi. L'année précédente, 28 joueurs étaient présents, dont 14 binômes mixtes, pour une soirée sportive, enrichissante par ses échanges d'idées et gustative autour d'une belle table préparée par chacun des licenciés.

C'est un sport à la fois physique, technique et rapide, que nous pratiquons avec passion et bonne humeur dans une ambiance chaleureuse. Nous participons à la vie du village, avec la soirée du 13 juillet, en partenariat avec le CAPS. Nous organisons le repas sur les berges du lacs, qui précède le traditionnel feu d'artifice. Toutes personnes curieuses ou intéressées peuvent nous rejoindre pour essayer !!!

Contact : Delphine Lauzeral—Présidente

06.37.88.26.95



Entraînement au Gymnase de Pont de Salars

SPORT NATURE LÉVÉZOU

Encore une année bien remplie pour Sports Nature Levezou !

Pour la quatrième année d'existence de l'association sportive, l'année 2019 aura été riche en événements sportifs. L'association « Sports Nature Levezou », constituée d'une trentaine de membres issus de divers coins du Levezou (Pont de Salars, le Vibal, Flavin,...) s'est montrée particulièrement présente sur les événements majeurs départementaux. Les participations aux trails plus ou moins renommés ont été nombreuses. Si Guillaume Alexandre, Pierre-Henri Creyssels et Loïc Baldet se sont très souvent montrés à leur avantage dans ces diverses courses, les autres membres de l'association ont aussi montré leurs progrès, fruits d'entraînements réguliers. Chacun a son niveau a pu s'exprimer sur des distances plus ou moins longues et à des rythmes plus ou moins soutenus. Du côté des raiders, les satisfactions viennent de l'équipage « Chargy Bruno- Terrier Laurent » : 2 durs à cuire qui n'ont pas ménagé leurs efforts sur les épreuves combinées sur lesquelles ils se sont alignés. Les orienteurs, pour leur part, ont eu le plaisir de se voir cartographier la vallée du Viaur et particulièrement le village de Camboulas qui bénéficie d'un parcours permanent disponible à l'Office de tourisme. Ces cartes vont leur permettre, dans le respect des propriétés privées, de profiter de nouveaux terrains de jeu. Quant aux nouveautés de l'année ; il convient d'insister sur le succès qu'a connu le premier trail hivernal du Levezou organisé à la fin du mois de janvier 2018. Malgré les conditions météorologiques peu facilitantes qui avaient précédé l'événement et rendu son organisation compliquée (inondations, modifications d'itinéraires), les 2 courses proposées ont pu se tenir et ont affiché complet. C'est ainsi que 250 coureurs se sont présentés et ont arpenté la vallée du Viaur avant de rejoindre la salle des fêtes pour participer à un repas festif. L'événement est déjà noté en rouge dans le calendrier des coureurs aveyronnais qui en ont déjà fait un incontournable des trails de début de saison à ne pas manquer. Autre événement organisé par l'association : le raid estival du Levezou. Il s'agissait de sa quatrième édition. Il s'est tenu le 14 juillet sur le secteur des lacs de Pareloup et de Villefranche de Panat avec une arrivée à Salles Curan. L'événement gagne chaque année en popularité puisque le record d'inscriptions a encore été dépassé. C'est ainsi que 75 équipages se sont présentés, venus d'un peu partout en France, pour une journée sportive à la découverte de notre territoire. Le cinquième anniversaire aura lieu le 13 juillet 2019. Ce sera peut-être l'occasion de retourner sur le village de Pont de Salars et d'arriver sous les feux d'artifice. Les membres de l'association se joignent à leur Président pour vous souhaiter une excellente année 2019 et vous invitent, quelque soit votre niveau de pratique, à se joindre à eux pour la pratique de vos sports de nature favoris : course à pied, natation, VTT, orientation, escalade, ski... Pour tout renseignement, dirigez vous sur le site <http://sportsnaturelevezou.fr>.



Une partie de l'équipe Sport Nature Lévezou

EN AVANT.. MARCHÉ AVEC LES RANDOLEJAIRES

Pour les randonneurs du Lézou, les kilomètres avalés tout au long de l'année n'usent ni leur enthousiasme, ni leur détermination à toujours aller de l'avant pour découvrir de nouveaux paysages de notre région et de l'Aveyron en général.

Pour la saison 2017/2018, le club comptait 45 adhérents. Une sortie est programmée tous les jeudis au départ de Pont de Salars, le dimanche c'est toutes les 3 semaines que le club part en randonnée : sortie à la demi-journée ou à la journée suivant le temps et la saison. Certaines sorties du jeudi sont aussi à thème : rando châtaignes, rando cerises ...

Cette année c'est en Lozère que le groupe a posé ses valises pour le weekend de Pentecôte à la découverte de la Margeride ; nos différentes randonnées nous ont permis de découvrir la Chapelle St Pierre le Vieux, la porte des fées et la tour d'Apcher. Pour terminer la sortie, une visite guidée de la ville médiévale du Malzieu merveilleusement aménagée avec ses tours de Bondons, et de l'horloge ont permis d'admirer l'ensemble architectural de ce village fortifié. . Le séjour au village vacances de Ganigal a été très agréable et tout le groupe a profité de bons moments d'échange et de partage.

Les Randolejaires ont aussi organisé en partenariat avec la fédération « A chaque dimanche sa rando », 61 participants qui ont découvert St Georges, Camboulas et Le Pujol.

La journée de débroussaillage en partenariat avec les associations du village : société de pêche, guidon vibalais, sport nature Lézou et la Mairie a permis de nettoyer certains chemins, pour le plaisir de tous les utilisateurs de ces sentiers.

Le club remercie la municipalité de Pont de Salars pour son soutien et sa participation lors de ces différentes manifestations.

Le club est affilié à la F.F.R.P (Fédération Française de Randonnée Pédestre) ce qui permet à tout licencié de pratiquer ce sport en toute sérénité et en tout lieu, de participer également à différentes randonnées organisés par d'autre club ainsi qu'à des manifestations organisés par la fédération : rando challenge, rando occitane, rando santé...

La randonnée un sport accessible pour tous et quelques kilomètres à pied cela n'use que les souliers !!!

Pour les Randolejaires une année riche en ballade, en découverte et en amitié.

Le bureau du club est composé des personnes suivantes

Présidente : Yolande Pouget **Vice-président** : Hubert Canitrot

Secrétaire : Josiane Montagne **Secrétaire adjointe** : Annie Razat **Trésorier** : Nils Dufour



Randonnée à La porte aux fées en Lozère

DYNAMIC CLUB

Le Dynamic Club est en pleine expansion et compte une quarantaine d'adhérentes cette année. Le club est affilié à la Fédération Française SPORT POUR TOUS.

L'animatrice Anne Marie, diplômée, propose du cardio, du renforcement musculaire, du Pilâtes et du stretching avec ou sans matériel, (Steps, ballons petits et gros, poids, anneaux Pilâtes, bâtons et baguettes).

C'est un moment agréable de détente, de partage, de convivialité et de bonne humeur que chacun ou chacune peut suivre tous les lundis de 19h30 à 20 h au collège Jean Amans de Pont de Salars.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :

Marie Christine DISSANE 06.32.90.74.68/

Yannick REGOURD 06.62.59.60.24/

Nathalie ROBERT 06.31.00.32.61/



Entraînement du Dynamic Cluc

DROIT AU LAC

L'été 2018 fut le témoin de l'organisation de la septième édition des stages Droit au Lac. Ils se sont déroulés cet été durant quatre semaines, du lundi 9 juillet au vendredi 4 août 2018 à Pont-de-Salars. Les enfants, filles et garçons, âgés de 7 à 17 ans, ont été accueillis en demi-pension ou en pension complète du lundi matin au vendredi soir. Au cours de ces quatre semaines l'association Flavinoise a pu accueillir 216 enfants, son affluence record absolue ; preuve que les enfants se plaisent à venir et revenir au bord du lac pour participer à ces séjours sportifs.

L'équipe d'animation était composée au total de 10 éducateurs.



L'équipe d'animation Droit au lac

Au programme, du football sous toutes ses formes : sur herbe, en salle (futsal), sur terrain synthétique à l'Espace Indoor à la Primaube (Foot 5) et sur sable (Beach Soccer).

Actualité oblige, les enfants ont participé à la Coupe du Monde Droit au Lac. Répartis en plusieurs nations, ils ont pratiqués une activité ludique footballistique par jour.

Lors de la première semaine, enfants et éducateurs ont assisté à la qualification de l'équipe de France pour la finale de la Coupe du Monde. A cette occasion, l'équipe d'animation avait installé un dispositif avec un écran géant pour permettre à tous de visualiser la demi-finale. Une soirée riche en émotions et souvenirs...

En parallèle, ils ont pu découvrir, via la richesse salarsipontaine, des Activités Physiques de Pleine Nature comme le Stand Up Paddle, la baignade, la Course d'Orientation ou le Trail.



Les enfants du stage Droit au lac sur la plage des Rousselleries

De nombreux tournois, oppositions et jeux autour du football (Golf Football, Biathlon Football, Baseball Foot, etc.) ont rythmé ces séjours sportifs.

Toutes ces activités se veulent dans un cadre familial, avec un esprit de camaraderie, d'entraide et d'autonomisation au cours de la vie quotidienne.

Les enfants sont rentrés chez eux avec une gourde et une tenue personnalisées (maillot et short) ainsi qu'un diplôme de fin de stage.

Un succès que l'association doit au soutien sans faille des municipalités salarsipontaines et flavinoises, des partenaires et à l'implication de ses adhérents.

Elle a également participé à la première journée des associations organisée par la mairie de Pont-de-Salars le 8 septembre dernier.

Depuis le 1er Septembre 2017, l'association Droit au Lac est devenue gestionnaire du centre d'accueil Laudinie à La Fouillade. Elle reçoit des groupes de tout horizon mais y organise également ses séjours. En effet, 25 enfants ont participé au stage du 15 au 18 avril 2018 tandis qu'ils étaient 68 aux séjours estivaux.

En 2019, les stages Droit au Lac se dérouleront du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, du 22 au 26 juillet et du 29 juillet au 2 août.

Retrouvez l'actualité de l'association sur son site internet www.droitaulac.fr ou sur les réseaux sociaux. Toutes les informations en rapport avec le centre Laudinie se retrouvent sur le site www.laudinie.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié réunit les personnes âgées de la commune en vue de proposer un programme d'activités adapté à leurs centres d'intérêt et leurs envies.

La rencontre cantonale des clubs a été organisée par la commune de Flavin. A l'étude des animations, tous les clubs sont frappés par le vieillissement de leurs adhérents et surtout par de sérieux ennuis de santé. Il est difficile d'organiser les voyages et autres sorties d'un jour.

L'année 2018 a été marquée par quatre temps forts: la sortie Stockfisch sur VILLEFRANCHE de ROUERGUE avec visite du monastère de la Chartreuse St SAUVEUR et la chapelle des Pénitents noirs. Après- midi, promenade digestive dans cette Bastide très enrichissante, mais également méconnue.

Une première pour le club, une pièce de théâtre avec la troupe "Comédia Novacella", très appréciée.

Sortie d'automne sur l'Aubrac, visite de la coutellerie de Laguiole Honoré DURAND, maître artisan coutelier Forge et Musée. Fromagerie Jeune Montagne et surtout, retour à la pure authenticité Aligot au "Buron de Caméjane.

Une première également avec le jambon à la Broche, afin de permettre aux adhérents ayant des ennuis de santé, ou des difficultés de se déplacer, d'assister à une rencontre à la salle des fêtes. Cette rencontre a été suivie d'une conférence de l'Adjudant-Chef POLLARD et de l'Adjudant DUEZ "Gendarmerie" sur les préventions, des cambriolages, escroqueries, arnaques par téléphone, par courrier, vols et un peu de police route «Comment aborder les ronds-points. »



Intervention de l'Adjudant-chef POLLARD et l'Adjudant DUEZ

Pour 2019, les animations ne sont pas toutes finalisées mais seront nombreuses. Au fur et à mesure de leur concrétisation, un programme de la journée sera établi et distribué aux adhérents.

- Jeudi 10 janvier galette des rois 14h30 salle des fêtes.
- Jeudi 14 février Assemblée générale.
- Jeudi 21 mars sortie stockfisch
- Jeudi 18 avril Méchoui salle des fêtes.
- Voyage du 2 au 9 mai " Merveilles de Malte"
- Samedi 11 mai 14h30 salle des fêtes, pièce de théâtre "Tout ça pour ça" troupe Comédia Nocella"
- Jeudi 16 mai journée détente en bord de mer " Mèze" pris en charge par PRO-CONFORT
- Jeudi 26 septembre : Sortie d'automne
- Jeudi 17 octobre à la salle des fêtes "Jambon à la broche"
- Dimanche 3 novembre QUINE annuel.
- Jeudi 19 décembre repas de fin d'année.

En marge de ces animations la section Gym façon Yoga adapté les lundis de 10h à 11h. L'atelier des petites mains agiles, les jeudis tous les 15 jours après-midi.

Nous ne pouvons conclure cet article sans avoir une pensée pour les adhérents qui sont frappés par des ennuis de santé ou par des ennuis plus tragiques. Sachez que nous sommes profondément touchés. A vous tous, nous vous souhaitons une année 2019 plus douce et une amélioration dans tous les domaines.



Photo de groupe pour le Club de l'Amitié de Pont-de-Salars

DÉCOUVERTE EN PAYS DE SALARS

Le 8 juin dernier la salle des fêtes de PONT DE SALARS accueillait le groupe

RODA DO PAPAGAIO pour une soirée brésilienne et a réuni près d'une cinquantaine personnes. Initiation et pas de danses ont été au programme.

Le jeudi 19 juillet près d'une trentaine de familles ont arpentés la vallée du Viaur et sont partis pour une chasse au trésor animée par VIRGINIE PACHOT notre guide accompagnateur de randonnée. Gouter et pot de l'amitié ont clôturé l'après-midi.

Le 26 juillet rendez-vous autour des randonnées semi nocturnes animées et accompagnées par l'association « LES RANDOLEJAIRRES ». Le circuit « le PONT DE SAINT GEORGES » a ravi près d'une quarantaine de personnes. Un repas tiré du sac a permis des échanges entre randonneurs.

Les visites de fermes ont eu lieu chaque semaine de la saison estivale.

N'oublions pas que l'association DECOUVERTE EN PAYS DE SALARS a organisé comme à l'habitude son Festival International de Chorales avec le chœur BELAYA VEZA BIELORUSSIE. Il a eu lieu en l'église de TREMOUILLES et a réuni près de 150 personnes.

En vous donnant rendez-vous pour de nouvelles animations au printemps prochain.

Nous invitons également les personnes de bonne volonté à se joindre à l'association pour nous aider dans l'organisation et la recherche de nouvelles idées d'animations.



Randonnée à Saint Georges

Contactez Véronique à l'Office de tourisme de Pareloup Lézou 05.65.46.89.90

COMITÉ D ANIMATION DE PONT DE SALARS

Après une année riche en festivités, avec des manifestations tout au long de l'année, avec entre autre, le quine de pâques, le grand Vide Grenier du 1^{er} Mai, la soirée de la Fête Nationale, la grande fête du village « la Fésta del Pont », le vide grenier du Téléthon, le Noël des enfants... votre Comité d'Animation espère vous avoir apporté un peu de joie et de bonheur et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et vous promet un programme pour cette année, riche en émotions, en joie et partage ! Toute l'équipe est toujours aussi motivée ! Et cela grâce à vous et pour vous, puisque la plus belle des récompenses pour nous, c'est de tout ces sourires sur vos visages et tout ces moments de joie partagés tous ensemble ! Nous sommes en plein travail de préparation pour ce programme 2019 ou nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux et vous rappelons que les portes du comité sont grande ouvertes pour qui souhaiterait faire partie de l'aventure ou tout simplement nous faire des propositions d'animations !



Soirée mousse de la Fésta Del Pont : samedi 11 août 2018

LA BOURRÉE DU VIAUR

Les beaux jours de la saison estivale ont permis au groupe folklorique La Bourrée du Viaur de participer à différentes manifestations sur son LEVEZOU et autres. A l'occasion du Festival du Rouergue, et ceci grâce à la municipalité que nous remercions, nous avons accueilli un groupe d'Afrique du Sud qui nous a fait voyager à travers leurs danses.

En septembre nous avons participé à la journée du Forum des activités de Pont de Salars, une expérience de plus qui fut enrichissante. L'automne approche et nous voilà cadencé par l'assemblée générale, la reprise des répétitions ; et bien entendu la soirée dansante du 27 octobre animée par Véronique POMIES ou l'on ne compte plus les fidèles venus de tous horizons partager un moment convivial au son du folklore aveyronnais. Le groupe était vêtu de leur nouveau polo remarquable par sa couleur.

C'est toujours avec aillant que La Bourrée du Viaur a le plaisir, et pour la bonne cause, de participer au Téléthon.

Une année s'achève, une autre recommence, de pied ferme nous nous préparons pour une nouvelle saison festive.

Toutes personnes intéressées par le folklore sont les bienvenues.



Les foulards

L HEUR DE LIRE

La médiathèque est installée Place de la Rivière depuis près de 18 mois. En 2018 ; 235 abonnés ont emprunté 6837 documents

Les documents sont prêtés pour un mois renouvelable. La médiathèque possède en fond propre plus de 7000 documents et tous les six mois nous échangeons environ 600 documents avec la MDA de rodez. Romans, terroirs, policiers, biographies documentaires, bandes dessinées, albums ; CD ; DVD ; quelques revues ; ouvrages écrits en gros caractères .Grâce à une subvention de 1500 euros de la mairie nous achetons les dernières nouveautés en particulier les prix littéraires.si un lecteur demande un livre que nous n'avons pas en rayon nous faisons le maximum pour l'avoir dans le mois suivant grâce au service de navette qui nous achemine les réservations des lecteurs.

Horaires d'ouverture : lundi-vendredi: de 16 h 00 à 17 h 30 Mercredi 14 h 00 à 17 h 00 .

Samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Quelques ouvrages rentrés en rayons.....

<u>Pour les enfants :</u>	<u>Pour les adultes :</u>
« La médiathèque a complété la série le Loup »	« Le lambeau »
« Le loup qui avait peur de son ombre »	« Le sillon »
« Le loup qui voulait être un super héros »	« messagère de l'ombre »
« Le loup qui rêvait d'océan »	« Je te promets la liberté »
Pour les amateurs de foot, « copain du foot »	« L'été de nos vingt ans »
S »uis-moi chez les pompiers », etc...	« Le signal, » etc....

LE RÉVEIL

Le Réveil, fanfare de Pont de Salars, regroupe des musiciens et musiciennes du village et des alentours et se produit essentiellement sur le Lévézou. Un ensemble d'environ 20 musiciens de tous horizons et de tous âges réunis par la même passion : la musique ! Notre répertoire va piocher dans les musiques de rue ou militaire et s'ouvre à des animations bandas avec des instruments de la famille des cuivres : trompette, clairon, cor..., des percussions : tambour, caisse claire, cymbales mais aussi saxophone.

Le Réveil est ouvert à tous, de 7 à 77 ans, même sans connaissance du solfège, sans aucun frais d'inscription et avec prêt d'instrument.

Les répétitions se déroulent tous les vendredis soirs de 21h à 22h et à partir de 20h30 pour les débutants, dans une ambiance bon enfant.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Contactez Olivier au 06 82 11 62 67, après 19h.

Le Réveil vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



le Réveil

LA CHORALE DU LEVEZOU

La chorale du Lévézou a été créée en 1994. Elle est dirigée par leur chef-de chœur Marie-Bernard CHEMLA. Actuellement notre groupe compte 27 choristes amateurs réunis par un seul motif : l'amour, le plaisir de chanter ensemble et de progresser. Durant l'année 2018, nous avons donné plusieurs concerts, seul ou avec d'autres chorales (à Vezins, Onet le Château, St Léon...) ce qui nous permet de faire des rencontres, d'échanger et de vivre des moments très conviviaux. A Pont de Salars, nous avons organisé à l'église, un concert au profit du Téléthon, le 11 Mars 2018 et nous avons participé au Concert de Nadalets organisé par l'Institut d'Etudes Occitanes Aveyron le 16 Décembre dernier. D'autre part, notre groupe a plaisir de se retrouver pour marquer différents temps forts tout au long de l'année : chocolats, galette, repas à Bergounhous et au bord du Lac.

Nos répétitions ont lieu tous les lundis de septembre à Juin dans une ambiance des plus conviviale et si le cœur vous en dit nous vous invitons à nous rejoindre. Inutile de connaître le solfège !

Contact : Anne Magne : 06-22-74-62-04.



Répétition de la Chorale du Lévézou

VIE ASSOCIATIVE CAMBOULAS ET LE POUJOL

2018 fut une année bien remplie pour notre village...Comme à chaque année et à chaque saison, le village est entretenu par tous les adhérents, il en va du nettoyage des abords des places, débroussaillage de chemins et de plantation de fleurs.

Le 27 mai, nous avons accueilli en l'église Saint Jean Baptiste du Pujol, l'Association Résonance de Villefranche-de-Rouergue "chœurs et orchestre" qui nous ont interprété le célèbre Stabat Mater et qui ont fait vibrer nos âmes.

Le 24 juin tout Camboulas a swingué sous un beau soleil d'été, pour sa fameuse Fête. Elle a pu rassembler les familles autour d'un déjeuner champêtre: tête de veau, truite, tripoux... L'après-midi ambiance musicale et concours de ball-trap et une île réservée aux enfants avec balade à poney, jeux gonflables, vente de crêpes, le tout saupoudré d'un fond musical.

Le 4 août, le village s'est rassemblé sur l'île pour l'amitié autour d'un repas. Sous un beau soleil et beaucoup de chaleur, les villageois ont partagé un cochon grillé, suivi de jeux en commun: pétanque, Molkky,...



Une année riche en évènement

Pour la journée du patrimoine le 16 septembre, nous nous sommes associés avec les Amis de Saint-Georges pour une randonnée au départ de Saint-Georges vers Camboulas, lieu du pique-nique tiré du sac où le pain cuit au four de Camboulas a été offert. Puis retour vers Saint-Georges où un concert a été donné en son église.

A Camboulas l'église Saint Jean Baptiste du Poujol a été ouverte au public avec une exposition d'outils revisités, ainsi qu'une exposition d'images 3D sur des vues de Camboulas. Puis comme chaque année le goûter a été offert: confiture maison sur pain cuit au four du Poujol.

A HalloweenAttention terreur à Camboulas !!! Les enfants ont revêtu leurs plus effrayants habits pour une tournée dans le village des plus joyeux et des plus sucré. Le soir venu, les adultes les ont rejoints pour une soirée des plus animée.

Et enfin pour clôturer l'année les enfants ont entrepris d'animer leur village pour Noël : un atelier création pour une déco des plus originale : création de bonhommes de neige en gobelet et création de couronnes de Noël pour tous les habitants du village et touche finale : l'illumination du clocher de l'église Saint Jean Baptiste du Poujol.

Alors à bientôt dans notre village !

Comité des fêtes de Camboulas Facebook : Comité Des-fêtes de Camboulas

Association pour la Sauvegarde et la Vie du Poujol Camboulas : asso-poujol-camboulas@outlook.com

LE FESTIVAL DU ROUERGUE << CULTURE DU MONDE >>

Cette année encore le Festival du Rouergue « Cultures du Monde » a parcouru les routes Aveyronnaise et au -delà en Lozère et dans le Lot.

63 ans de festival, plus de 500 groupes, 16 000 artistes, quelques 150 bénévoles ; une aventure remarquable, une organisation bien huilée, des bases solides avec notamment des délégués de ville engagés à nos côtés et bien sûr le public toujours présent en nombre sur les 26 spectacles de la semaine.

Ce sont quelques 400 artistes qui sont hébergés sur le cœur de ville de Rodez. Cette proximité permet de tisser des relations particulières entre les bénévoles du festival mais aussi entre les artistes eux-mêmes.

Les déplacements quotidiens des groupes sur les lieux de spectacles permettent de faire visiter de nombreux sites touristiques aux quatre coins de notre département et dans les départements voisins.

La découverte à travers le folklore des traditions de chaque nation est un trésor que nous voulons continuer à faire découvrir année après année ; héritage à transmettre aux générations futures à l'heure où l'individualisme s'imisce dans nos vies.

La culture est un des fondements essentiels de notre société que nous défendons à travers notre action.

Que cette 64^{ème} édition enchante participants et spectateurs ; convivialité, amitié, simplicité restent nos maîtres mot !



Ambiance conviviale à Pont-de-Salars

TENNIS PING-PONG CLUB

La discipline tennis est enseignée au sein " d'une école de tennis" animée toute l'année scolaire de septembre à juin, dirigée par un moniteur diplômé.

Les cours sont tous les samedis (hors vacances scolaires) de 9H à 14H AU GYMNASSE:

- Mini tennis pour les 7-9 ans
- club juniors et ados à partir de 8 ans: Animations et tournois
- cours adultes: découverte, forme, performance et compétitions.

Le club maintien ses activités : rencontres amicales inter clubs, tournoi interne, participation aux journées du tournois international de rodez, présence sur les différents tournois de la région avec de très bons résultats de l'équipe adulte.

Contact pour renseignements: Franck Figaro: 0651355483, Christine Privat: 0608337752,

Le ping-pong, le mercredi de 20H à 23H, ouvert à tous ceux qui aiment ce sport, se pratique librement autour d'échanges et matchs amicaux.

ULTIMATE

Les 18 et 19 août dernier se tenait le premier tournoi d'Ultimate en Aveyron organisé par le club Youltima de la MJC de Rodez sur la commune de Pont-De-Salars : le Hat'ligot !

L'Ultimate est un sport qui vient des Etats-Unis. Il se pratique avec un disque, que beaucoup appelle un Frisbee®, en auto-arbitrage. Chaque joueur peut donc appeler les fautes et chaque situation peut se régler par une rapide discussion. Cette discipline possède des valeurs de fair-play inscrites dans ses gènes et la tentation de tricher ne fait pas partie du vocabulaire des joueurs et joueuses. En effet, dans ce sport mixte, un trophée de l'esprit du jeu, vient récompenser l'équipe qui a laissé la meilleure impression. Le Hat'ligot est un tournoi d'un type particulier et emblématique de l'Ultimate, le tournoi en « Hat ». Ce qui signifie que, pour ces tournois festifs, les joueur(se)s ne s'inscrivent pas en équipe mais seul. Les organisateurs du tournoi se chargent de mixer les joueurs pour former des équipes de niveau identiques.

Ainsi, Ronan TEXIER, qui venait du club des UFO d'Arradon en Bretagne et participait à son premier tournoi depuis qu'il a débuté ce sport il y a 1 an, s'est retrouvé dans l'équipe d'Adélaïde COMBRET, championne de France avec le club des Yaka de Noisy-Le-Sec et joueuse de l'équipe de France féminine !

C'est toute la magie de ces tournois, où l'élite d'un sport et ses débutants se mélangent pour jouer ensemble, progresser et s'amuser. Et pour accueillir comme il se doit les 47 participants venant de toute la France, les commerçants, artisans et les services communaux de Pont-De-Salars ont été grandement sollicités. Les organisateurs remercient à nouveau tous ceux qui ont apporté leurs pierres à la réalisation de ce tournoi.



Prêt pour la réception du Frisbee

Si vous souhaitez essayer ce sport, que ce soit pour le loisir ou la compétition, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la page Facebook du club Youltima de la MJC de Rodez.

Le Hat'ligot deuxième du nom se tiendra à nouveau à Pont-De-Salars le week-end du 17 et 18 août 2019, venez nombreux, ne serait-ce que par curiosité !

VILLAGE ATTITUDE

L'année 2018 à été riche en animations : fête des mères, fête des pères, quine et calendrier de l'avant qui ont fait de nombreux gagnants. L'association vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée aussi au seuil de cette nouvelle année, nous nous associons commerçants artisans et professions libérales pour vous présenter nos meilleurs vœux 2019 ! Village attitude prévoit de renouveler ses animations ! A très bientôt dans nos commerces!



ADMR DE LÉVÉZOU

ADMR, Référence du Service à la Personne, accomplit toute l'aide nécessaire aux personnes âgées qui ne peuvent plus réaliser les actes de la vie, aux malades en leur apportant service, présence, réconfort et aux jeunes parents auprès des enfants (ménage, repassage, courses, aide à la personne, garde à domicile, portage de repas).

Attentif au bien-être de tous publics, le réseau ADMR de l'Aveyron s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche qualité à l'attention de ses clients. La qualité de service est un objectif majeur de notre réseau. Bénévoles et Salariés sommes tous impliqués dans cette démarche d'amélioration continue de nos services dont la finalité est la satisfaction de nos clients.

L'ADMR du Lévézou est composée de 18 Bénévoles, 35 Aides à Domicile et 2 Salariées Administratives. L'association locale exerce son activité sur plusieurs communes : Arviu, Canet de Salars, Pont de Salars, Prades de Salars, Trémouilles, Le Vibal, Arques, Ségur, une partie de Flavin (Agen d'Aveyron et Montrozier uniquement pour le service portage de repas). 362 personnes ont été aidées par l'ADMR en 2017 ce qui représente 35 770 heures de travail.

Mme CREYSSELS Marie Josée et Mme BARTHEZ Maryse sont Référentes Qualité.

Mme AUSSIGNARGUES Huguette et Mme CREYSSELS Marie Josée sont Référentes Communes. Elles s'occupent des dossiers de demande et de renouvellement sur la commune de Pont de Salars

Mme PORTAL Renée est Secrétaire Adjointe et Mme PICHON Catherine est bénévole.

Pour le service Portage de Repas, nous avons livré en 2017 : 12 384 repas pour 70 bénéficiaires sur l'ensemble des 9 communes. Les repas sont confectionnés par l'EHPAD de Pont de Salars. Ce Service est ouvert aux personnes âgées mais aussi à toutes les personnes momentanément inactives suite à un accident, une maladie...

Pour toute commande, vous pouvez contacter le secrétariat au 05.65.69.71.27 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h00.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à : L'Association Locale ADMR du Lévézou

Maison de Santé

La Lande - Route de Rodez

12290 PONT DE SALARS

Tél : 05.65.69.71.27

E-mail : levevou@fede12.admr.org



Réunion de l'ADMR du Lévézou

L.A.P.M.S.P.P

(ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ MÉDICAUX ET SOCIAUX DU PAYS DE SALARS)

L'A.P.M.S.P.S. (Association des Professionnels de santé Médicaux et Sociaux du Pays de Salars) est composée de trois médecins, d'un centre de soins infirmiers (IDE et Aides-soignantes), d'un cabinet d'IDE libérales, d'une kinésithérapeute, d'une pédicure-podologue, d'un chirurgien-dentiste, d'une orthophoniste et d'un service à la personne ADMR. A cette équipe permanente viennent s'ajouter les consultations d'une diététicienne-nutritionniste qui effectue des consultations deux jours par semaine, une thérapeute familiale un jour par semaine, une audioprothésiste un jour tous les quinze jours, une psychologue un jour par semaine et une sophrologue un jour par semaine. A partir du mois de janvier 2019 la maison de santé aura le plaisir d'accueillir un médecin et une kinésithérapeute.

La composition du bureau est la suivante : Présidente : Mme Galibert Sandrine, vice-Président : Dr Champion Gilles, Trésorière : Mme Rouquette Audrey, Secrétaire : Mme Marty Marlène. L'accueil et le secrétariat sont assurés par Amélie Montagne, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cette association a été créée dans le but d'améliorer le parcours de soins des patients en assurant la continuité des soins et la coordination entre professionnels de santé. Elle a également permis de décloisonner le sanitaire du social et d'attirer de nouveaux professionnels afin d'élargir l'offre de soins.

L'A.P.M.S.P.S. organise régulièrement des actions de prévention et de formations. En 2018 ont eu lieu la campagne « Mars bleu » concernant le dépistage du cancer colorectal, « Octobre rose » relatif au dépistage du cancer du sein, l'opération « Moi(s) sans tabac » en novembre, et enfin une journée de dépistage des complications du diabète avec la journée de dépistage sur le parking de la maison de santé réalisé par Diabsat (voir photo).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet *maisondesantepontdesalars*, ou contacter le 05.65.58.88.24.



Journée dépistage du diabète

LE TÉLÉTHON ÉDITION 2018

Les animations organisées au profit de la recherche médicale dans le cadre du Téléthon, le weekend du 8 et 9 décembre dernier ont permis à Pont de Salars de reverser à l'AFM-TELETHON la somme de 11.640 euros. Ce résultat a été obtenu grâce: à la pièce de théâtre " La Bastarda" jouée par la Pastourelle, les repas, la kermesse, le quine, les randonnées à pied, à motos, à vélos, vente de crêpes etc...

Merci à tous pour votre engagement. L'équipe organisatrice vous donne rendez vous les 7 et 8 décembre prochain pour le Téléthon 2019.



Repas du téléthon

LE SECOURS CATHOLIQUE PONT DE SALARS

Depuis de nombreuses années le Secours Catholique – Caritas France est présent sur la commune de Pont-de-Salars.

Une équipe de bénévoles intervient, à la demande des Assistantes Sociales du secteur, auprès des personnes en difficulté suite à un changement de situation : deuil, séparation, maladie, perte d'emploi ou dépenses imprévues : voiture, chauffage...

Ces personnes aux revenus modestes, le plus souvent en attente d'un traitement administratif des demandes de prestations auxquelles elles ont droit (Caf, Indemnités chômage..) ont besoin, en premier lieu, d'aide alimentaire et de carburant pour les déplacements vers le lieu de travail ou les diverses administrations.

En cas de dépenses plus onéreuses l'Assistante Sociale fait appel au C.C.A.S de la commune et introduit une demande auprès de la Commission des Aides du Secours Catholique à Rodez avec l'avis de l'équipe locale. Cette demande est accordée si elle est justifiée.

Pour ceux qui en ressentent le besoin, un accompagnement est assuré par les bénévoles en toute discrétion et confidentialité ce qui permet d'établir des liens.

Toute personne attirée par le bénévolat sera la bienvenue, pour cela se manifester au 07.86.28.62.11.

Naissances



ARMAND Cléa	03 mai 2018	BONNAFÉ Coralie	21 mars 2018
BRAZ Evan	23 mai 2018	BRETON Timothé	29 mai 2018
CAZOTTES Yanis	6 novembre 2018	GUIARD Théo	12 septembre 2018
LAFON Sacha	31 mai 2018	MONMOTON Léna	4 septembre 2018
RUDELLE Sixtine	2 juillet 2018	VERNHESES Adrien	25 octobre 2018

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveau-nés.

Mariages

le 25 août 2018	BEGUE Fabrice	et	TURPIN Marie-Jennifer
le 25 août 2018	BONZOM Nicolas	et	BOUARD Virginie
le 14 juillet 2018	COLIN Arnaud	et	MERIAUX Stéphanie
le 1 décembre 2018	GÉRAUD Pierre	et	GREFFEUILLE Isabelle
le 21 juillet 2018	VERGNES Florent	et	DISSANE Clara



Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés

Décès et transcription de décès

ALAUZET Louis	19 août 2018
ANDRIEU Pierre	1 février 2018
ANGLES Lucienne née CRANSAC	23 juillet 2018
ASSIER Paulette née BOISSONNADE	2 mai 2018
AUBIGNAC Marie née VERDIER	21 octobre 2018
AYRINHAC Jean	16 août 2018
BELET André	18 décembre 2018
BESSE Alfred	13 décembre 2018
BLANC Jean	1 juin 2018
BLANQUET Hervé	4 juillet 2018
BOISSONNADE Georgette née TEYSSÈDRE	2 décembre 2018
CAMMAS René	7 décembre 2018
CARRIÈRE Georges	14 août 2018
CHASSAN René	3 juillet 2018
CINQ Roger	19 février 2018
CORNUS Simone née VIGNOLLES	16 juin 2018
COSTES Emile	14 janvier 2018

FILOÉ Pascal	27 septembre 2018
GAMEL Germain	6 mars 2018
GAMEL Marguerite née FABIÉ	27 juin 2018
GAMEL René	9 février 2018
GINESTE Guy	31 mai 2018
GINESTET Germain	3 avril 2018
JUILLAGUET Jean	18 février 2018
LAFFON Germaine née LAFON	15 février 2018
LOUBIÈRE Maria née LOUBIÈRE	15 mai 2018
MALAVAL Odile née GABEN	9 novembre 2018
MARCHAND Pierre	3 mars 2018
MARTIN Robert	1 février 2018
MARTY Louise née JULIEN	28 juin 2018
MOLINIER Pierrette née SOULIÉ	30 novembre 2018
NORMAND Marie Claire née TAVEAU	16 juin 2018
POUDÉROUX Marthe née SOULIÉ	14 mai 2018
RAYMOND Simone née PAULHE	27 août 2018
ROUTABOUL Alexandre	21 septembre 2018
ROUTGE Claude	17 avril 2018
SAVY Gilbert	16 juin 2018
SERMET Thérèse née LACAN	14 décembre 2018
VALETTE Alice née GUITARD	12 octobre 2018
VAYSSETTES Juliette née PEYSSI	2 décembre 2018
VAYSSIÈRE Clément	14 décembre 2018
VIALARET Eliette née BOUTONNET	24 juillet 2018

Nos sincères condoléances aux familles des défunts.

LA DEMANDE DE COPIE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL:

La délivrance d'un acte d'État Civil se fait à la Mairie où l'acte a été enregistré.

Acte de Naissance Vous pouvez obtenir la copie intégrale d'un acte de naissance si vous êtes :

- la personne concernée par l'acte (à condition d'être majeure), son représentant légal, son époux ou son épouse,
 - un ascendant de la personne concernée (parent, grands-parents),
 - un descendant de la personne concernée (enfant, petits-enfants),
- ou un professionnel autorisé par la loi (avocat pour le compte d'un client par exemple).

Acte de Mariage Vous pouvez obtenir une copie intégrale d'acte de mariage si vous êtes :

- l'un des époux,
 - un ascendant (parent, grand-parent..) des époux,
 - un descendant (enfant, petits-enfant..) majeur des époux,
- ou un professionnel autorisé habilité à le faire (avocats, pour le compte de leur client par exemple).

Acte de Décès Toute personne peut demander un acte de décès, sans justification particulière.

	Commune			Hors Commune		
	Association	Particulier	Professionnel	Association	Particulier	Professionnel
Salle	30.00 €	150.00 €	200.00 €	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Office	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Chauffage	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Réunions, A.G , sans repas	/	30.00 €	30.00 €	/	30.00 €	30.00 €
1 Table Forfait maxi.	Gratuit à l'intérieur de la salle des fêtes ou d'un bâtiment dans la com-	Uniquement à l'intérieur de la Salle des Fêtes				
		2.50 €	2.50 €	2.50 €	2.50 €	2.50 €
Dépôt de garantie	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)	700.00 € (dégâts)
	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)	300.00 € (ménage)

Gobelets en plastique : mise à disposition gratuite	1.00 € par gobelet non rendu ou sale ou endommagé
Plateaux repas : mise à disposition gratuite	5.00 € par plateau non rendu ou sale ou endommagé
Podium : Communes hors canton de Pont de Salars	200.00 €
Communes du canton de Pont de Sa- lars Hors transport	Gratuit
Travaux en régie, coût horaire des agents (hors fournitures)	22.20 €
Assainissement : Abonnement à l'année	71.00 €
Redevance (par m ³)	1.23€
Participation Assainissement Collectif	2 500.00 €
Dépotage à la station d'épuration par m ³	30.00 €
Cimetière communaux Salars, Le Poujol, St Georges (par m ²) concessions trentenaires	25.00 €+ 50.00€ de frais de gestion
Colombarium	950.00 € par case + 50.00€
Dispersion des cendres	50.00€ + 50.00€ de frais de gestion
Caveau communal : du 1 ^{er} au 6 ^{ème} mois inclus	Gratuit
Gradins	ni prêtés, ni loués

Cantine Tarif enfant :	3.45 €
Tarif adulte :	4.35 €
Garderie 1/2 journée	1.00 €
journée	1.50 €
Jetons camping car	5.00 €
Gymnase (par jour)	
Associations sportives communales	Gratuit
Associations sportives extra-communales avec douches et chauffage	130.00 €
Match à l'intérieur avec chauffage sans douches	50.00 €
Associations communales hors manifestations spor- tives sans chauffage	30.00 €
avec chauffage	80.00 €
Associations hors commune : manifestation non sportive sans chauf- fage	80.00 €
avec chauffage	130.00 €
Tables bois	
1 table bois + 2 bancs	2.50 €
Forfait maximum	50.00 €
1 table (sans banc)	1.50 €
1 banc (sans table)	0.50 €
Caution	100.00 €

L'ensemble des tarifs communaux est disponible en Mairie (droit de place pour les foires et marchés, pont bascule, ...)

INFOS ACTU COMMUNE

Le radar Pédagogique Dans un but préventif, un radar pédagogique a été installé dans le village de Pont-de-Salars en 2018 afin de sécuriser la circulation des piétons,. Ce radar pédagogique a permis une forte baisse de la vitesse sur cette portion de voie . Ce radar pédagogique devrait prochainement être déplacé dans un autre secteur de Pont-de-Salars.

Stationnement Ces derniers temps, le nombre de stationnement gênant ou dangereux s'est multiplié dans la commune. Veillez à bien faire attention à l'endroit où vous gardez votre véhicule et à respecter les stationnements « arrêts minute », « arrêts de bus » et le stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Tentative de cambriolage Sur le secteur de Pont-de-Salars et des alentours, plusieurs signalements de tentative de cambriolage ont été enregistré. Si vous remarquez des mouvements anormaux, il ne faut surtout pas hésiter à les communiquer à la Mairie ou à la Gendarmerie.

Personnes isolées et fragiles La Commune de Pont de Salars, tient un registre des personnes seules et fragiles; ce registre est principalement utilisé lors du plan Grand froid ou Canicule pour éventuellement venir en aide aux personnes en difficulté. Si vous connaissez des personnes isolées ou en grande difficultés sur Pont-de-Salars , vous pouvez le signaler à la Mairie.

Nouveaux commerçants Depuis novembre 2018, l'hôtel Restaurant « Les Tilleuls » est devenu « l'Agapanthe ». Ce sont Mr et Mme MARFIN Jean-Luc qui gèrent désormais cet établissement.
Contact : 05 65 46 82 02 / 06 92 21 29 67 lagapanthe290@gmail.com

INFOS PRATIQUES

MAIRIE Téléphone : **05 65 46 84 27** Adresse mail : mairie@pontdesalars.fr

Horaires : Lundi au jeudi : 09 h 00-12 h 00 /14 h 00- 17 h 00

Vendredi : 09 h 00-12 h 00 /14 h 00-16 h 30

TRÉSORERIE Téléphone : **05 65 46 84 24**

Horaires : Lundi et Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi et Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

DÉCHETTERIE Téléphone : **05 65 74 08 72**

Horaires : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 00

Samedi 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00

LA POSTE Lundi, Mardi de 09 h 00 à 12 h 00

Mercredi, Jeudi, Vendredi de 09h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30

ÉCOLE PUBLIQUE PONT DE SALARS Téléphone : **05 65 46 85 79**

ÉCOLE PRIVÉE STE MARIE Téléphone : **05 65 46 88 91**

COLLÈGE JEAN AMANS Téléphone : **05 65 46 85 69**

GENDARMERIE DE PONT DE SALARS Téléphone : **05 65 46 82 01**



NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !
Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

- **QU'EST-CE QU'UN DÉCHET VERT ?**
Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.
L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France.
- **POURQUOI CETTE INTERDICTION ?**
Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées..) ou risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension
- **A QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?**
Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers...
- **QUELLES EXCEPTIONS A CETTE INTERDICTION ?**
Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet de Département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et en particulier:
 - les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires;
 - l'écobuage (principalement en zones de montagne ou accidentées);
 - le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers);
 - les brûlages dans le cadre de gestion forestières; en cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feu de forêt (art 134-6 du code Forestier)

Les demandes de dérogation doivent être adressé au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (C.O.D.I.S) .

Information des citoyens

sur les Risques Naturels et Technologique Majeurs

L'information du citoyen sur les risques naturels et technologiques majeurs, auxquels il peut être soumis, est un droit fondamental inscrit à l'article L 125-2 du Code de l'Environnement.

La base de cette information est constitué par le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) établi par les services de l'État. Ce document a été profondément revu et approuvé par arrêté préfectoral, le 16 janvier 2018; il est consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante :

<http://www.aveyron.gouv.fr/le-dossier-departemental-des-risques-majeurs-a1154.html>.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENTS MAJEURS SUR LA COMMUNE de PONT de SALARS

Dans tous les cas :



Ecoutez la Radio



Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence



N'allez pas chercher vos enfants à l'école (les enseignants s'en occupent)



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

INONDATIONS	Mouvements de terrain	Séismes	Phénomènes Météo	Accidents Industriels ou Nucléaires	Transports de Matières Dangereuses	Rupture de Barrage
<p>Fermez portes, fenêtres ...</p> <p>N'allez ni sur les berges ni sur les ponts</p> <p>Montez à pied dans les étages</p> <p>Coupez le gaz et l'électricité</p>	<p>Couper le gaz et l'électricité</p> <p>Evacuer les locaux touchés</p>	<p>S'abriter sous un meuble solide</p> <p>S'éloigner des bâtiments si vous êtes à l'extérieur</p> <p>Couper le gaz et l'électricité</p> <p>Evacuer les locaux touchés</p>	<p>Renseignez vous</p> <p>Soyez vigilants</p> <p>Rentrez chez vous</p> <p>Fermez les ouvertures et les volets</p>	<p>Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche</p> <p>Fermez, calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations</p> <p>Ne fumez pas, Ni flammes, Ni étincelles</p>	<p>Eloignez vous de la zone dangereuse</p> <p>Ecoutez les consignes</p> <p>Ne fumez pas, Ni flammes, Ni étincelles</p>	<p>Gagnez les hauteurs</p>

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

SAMU : 15

URGENCE MÉDICALE : 112



À venir...

Février	<p>Belote APEL Ste Marie Quine jeunesse sportive du Lévézou Quines de l'amicale des Sapeurs Pompiers Quine du club de Hand-ball</p>	<p>Vendredi 1er février Dimanche 03 février à 14h00. Samedi 09 février à 20h30 et dimanche 11 février à 14h00 Samedi 23 février à 20h30</p>
Mars	<p>Belote Ape École Publique Vide dressing du Dynamic Club Déjeuner APE école publique</p>	<p>Samedi 09 mars Dimanche 17 mars toute la journée Dimanche 24 mars</p>
Avril	<p>Déjeuner, randonnée APEL Ste Marie CAPS Quine</p>	<p>Dimanche 07 avril Samedi 20 avril à 20 h 30</p>
Mai	<p>Vide Grenier CAPS Club de l'amitié Pièce de théâtre Spectacle École publique</p>	<p>Mercredi 1er mai toute la journée Samedi 11 mai Samedi 25 mai</p>
Juin	<p>APEL STE Marie Spectacle</p>	<p>Samedi 29 juin</p>
Juillet	<p>Repas + feu d'artifice</p>	<p>Samedi 13 juillet</p>
Aout	<p>CAPS : fête votive Festival du Rouergue Cultures du Monde Ultimate</p>	<p>Samedi 10 aout toute la journée Mercredi 07 aout et dimanche 11 aout Weekend du 17/18 aout</p>
Septembre		
Octobre	<p>Randonnée Mutualité Française d'Occitanie Bourrée du Viaur</p>	<p>Dimanche 06 octobre ?</p>
Novembre	<p>Quine club de l'amitié Quine APE Ecole publique</p>	<p>Dimanche 04 novembre Samedi 23 novembre</p>
Décembre	<p>Téléthon Festivité de Noël (Spectacle et marché)</p>	<p>Samedi 08 et dimanche 09 décembre Samedi 14 décembre et dimanche 15 décembre</p>

Marchés d'été : Tous les mercredis soirs de l'été, à partir de 18h30

Foires : Tous 3èmes jeudis du mois.



Suivez nous !!

Consultez toute l'actualité municipale sur notre site : www.pontdesalars.fr